

Raconte-moi Billy-Berclau



www.billy-berclau.fr

Bulletin municipal d'informations

Trimestriel - n° 107 - Juin 2016

P.3

Un budget sans
augmentation
d'impôts

P.8

Site Internet :
nouvelle version

P.9

La participation
citoyenne pour
le bien vivre
à Billy-Berclau !

P.10

Ensemble, on fait
des économies !

“ **Le printemps
à Billy-Berclau** ”

L'Echo de Billy-Berclau

à l'intérieur

Éditorial



Avec le retour du printemps, vient comme chaque année, le vote du budget communal. Si le contexte est de plus en plus compliqué, avec des recettes en baisse et des charges qui augmentent, ce budget confirme que nous avons relevé le défi du maintien de la qualité de vie, sans augmenter les impôts.

Billy-Berclau est plus que jamais une ville animée, grâce à ses nombreuses associations et nos services communaux. A l'image, de ce qui est proposé à nos enfants et nos jeunes, à qui l'on consacre notre dossier, chacun peut dans notre village bénéficier de services adaptés.

Ce résultat, nous le devons aux élus, qui siègent dans les commissions et qui font équipe avec l'ensemble du personnel communal, dont je salue l'implication dans cette réflexion.

A Billy-Berclau, le printemps est aussi synonyme d'une vie festive et associative foisonnante. Grâce à nos associations, chacun peut pratiquer sa passion, qu'il soit débutant ou sportif compétiteur. Les derniers résultats sportifs, notamment dans le domaine des sports de combat et de la danse, l'ont montré.

Autre acteur de ce bien-vivre : nos commerçants. Grâce à eux, nous pouvons bénéficier de produits et services de qualité, sans avoir à faire des dizaines de kilomètres. Avec mon équipe, nous sommes conscients de leurs efforts et de leurs difficultés. C'est pourquoi, nous tenons à les soutenir, par exemple, avec l'implantation de nouveaux panneaux, pour indiquer leurs établissements.

Enfin, nous savons que ce bien-vivre passe par le respect de notre environnement. C'est pourquoi, nous avons décidé d'intensifier notre politique environnementale, avec l'achat d'un véhicule électrique, la pose de leds dans nos bâtiments communaux et bientôt sur nos candélabres. L'école Jérémie Poteau sera, quant à elle, totalement rénovée et deviendra, à terme, une école moderne au confort et aux performances thermiques exceptionnels.

Une qualité de vie préservée, un projet qui se met en place d'année en année, sans augmenter les impôts, voilà ce que nous vous avons promis. C'est aussi, ce que nous faisons au quotidien pour notre village.

**Votre Maire,
Daniel Delcroix**

L'déminche

*Avin quin in sorto l'déminche, in 'éto bin habillé
In metto in bio costume et l'cravat 'in 'fallo pas
l'oublier*

*Din chaqu' villach 'yavo un bal et un cinéma
Et in s'amuso à tour de bras*

*Au bal yavo queque fo des bagarres
Mais tout cha, cha finicho toudis qu'in allo
tertous ach'bar*

*In 'allo au bal chéto pour s'amuser et pour dinser
mais l'pu dur chéto l'ind'min pour s'él'ver et
aller ouvrer*

*In parlo d'not 'déminche avec ché copains
Et tout in ouvrant in pinso à déminche prochain*

*Ach'teur ché jônes y n'ont pu rin pour s'distraire
Après in s'étonne qui font t'ravier*

J.-C. Breton

**Merci à Stanislas WEBER pour les photos
Raconte-moi Billy-Berclau - Bulletin municipal d'informations**

Directeur de publication : D. DELCROIX

Comité de rédaction : D. DELCROIX, S. ROGEZ, A. LESAGE, Y. RENONCOURT, B. MALBRANQUE,
O. BRIDOUX, V. GAZO, A. LAGADEC

Conception, mise en page et impression : Imprimerie de la Centrale Lens



Budget communal 2016 : sérieux, réaliste et ambitieux

Lors du conseil municipal du 1er février, les élus ont approuvé à l'unanimité le budget 2016. Décryptage.

Cela devient une habitude, plus les années passent, plus les budgets deviennent compliqués à concevoir. Heureusement, la Commune a des atouts.

Un contexte compliqué :

- **Les dotations de l'État baissent** : elles sont passées de 391 000€ en 2013 à 12 570€ pour cette année, soit un manque à gagner de 650 000€ pour ces trois dernières années.
- En 2017, l'État ne nous versera plus du tout de dotation.
- **Les charges augmentent**. L'indice des dépenses communales montre une augmentation de 1,8 % des prix pour l'année 2015.

Des atouts :

- Nous avons anticipé ces risques : la Commune étant bien équipée, la baisse du train de vie de la municipalité a été enclenchée par un plan pluriannuel d'économies dès 2009.
- Cette gestion en bon père de famille permet de financer nos investissements, les imprévus (rénovation de l'église, toiture de la salle Léo Lagrange...) et nos projets.

L'avenir ?

Pour beaucoup de municipalités, il ne reste que **trois leviers pour survivre** :

- L'emprunt : la Commune n'a emprunté que pour des projets de très long terme (centre-ville, salles municipales), qui n'auront pas à être renouvelés avant plusieurs dizaines d'années. **Notre bonne gestion nous a permis de ne plus emprunter depuis 2010.**
- La hausse des impôts. C'est la solution de facilité. Compenser la baisse des recettes et la hausse des dépenses, en demandant aux habitants de la commune de mettre la main à la poche. A Billy-Berclau, ce n'est ni souhaité, ni nécessaire : la preuve, **les élus n'ont plus augmenté les impôts depuis 5 ans.**
- L'austérité : Si la commune s'est engagée dans un plan d'économies, **la qualité des services rendus n'a pas été affectée.**

Les économies réalisées :

- Les charges générales (fournitures, énergie, assurances...) ont été fortement réduites :

- 2009 : 1,8 millions d'€
- 2014 : 1,6 millions d'€
- 2015 : 1,5 millions d'€
- prévisions 2016 : 1,39 millions d'€.



La commission prépare le budget

Ces économies ont été obtenues grâce à un travail des élus dans les commissions, élus qui font équipe avec les agents municipaux : Renégociation de contrats, nouvelle organisation de travail, nouveaux procédés... ce travail a porté ses fruits.

- les frais de personnel représentent la moitié du budget de fonctionnement de la mairie. La politique de non-renouvellement des départs en retraite a permis, sans remettre en cause les salaires, de baisser la masse salariale en 2015 (-78 959€), dans un contexte, où la Commune doit assumer plus, notamment avec les Temps d'Activités Périscolaires, qui resteront gratuits.

Les décisions pour 2016

Ce travail réalisé par les commissions et les agents municipaux ont permis de voter un budget sérieux, réaliste et ambitieux :

Cadre de vie :

- Le maintien de la qualité de vie à Billy-Berclau (fleurissement, propreté...)
- Le maintien de l'enveloppe prévue pour les subventions

Jeunesse :

- Renforcement de l'opération nettoyage de tombes à la Toussaint avec entretien des fleurs
- Célébration de l'anniversaire des enfants au restaurant scolaire
- Construction d'un préau à l'école maternelle (cet été)

Culture :

- Organisation d'une scène ouverte
- Réaménagement de l'espace bibliothèque
- Augmentation du nombre d'expositions

Social :

- Maintien des aides
- Proposition d'une aide aux sports pour les familles bénéficiaires du CCAS
- Développement des achats groupés.

Travaux :

- Lancement des procédures pour la rénovation de l'école Jérémie Poteau (subventions, études techniques, choix des entreprises). Il s'agit de réaliser un bâtiment exemplaire par son confort et ses performances énergétiques.
- Implantation d'un feu intelligent rue du Général de Gaulle pour ralentir la vitesse
- Aménagement d'un accès sécurisé pour piétons sur le pont d'Hantay
- Poursuite des travaux d'accessibilité dans les écoles.

Environnement :

- Implantation d'un cheminement piéton d'accès de la rue Jules Ferry jusqu'aux espaces verts
- Aménagements rue Schaffner.

Logement :

- Démarrage des travaux et de la commercialisation des terrains de la ZAC Pasteur
- Construction du deuxième béguinage (en cours).

Compte-tenu de la baisse des dotations de l'État, la politique d'économies sera poursuivie. Sont prévus : un audit sur l'éclairage public, la poursuite des remplacements des véhicules municipaux par des voitures électriques, le développement des procédures par internet (démarches, paiement)...

Et tout cela, une nouvelle fois, sans emprunt, ni augmentation d'impôt.



Les Associations en direct

The Fabulous Cabaret : des artistes sur la voie du succès

C'est devant un public de plus de 300 personnes que le spectacle « Wishes », créé et mis en scène par Clélia LEGRAND, a remporté un grand succès samedi 19 mars. Issus de l'association « Les Cytises », les huit danseuses et trois danseurs de The Fabulous Cabaret ont ébloui l'Espace F. Mitterrand : chorégraphies et acrobaties se sont enchaînées. Elles étaient accompagnées par des musiques diverses pour tous les goûts et complétées par des scènes humoristiques auxquelles les spectateurs ont apprécié participer.

La troupe de The Fabulous Cabaret est bien entourée. Les costumes dessinés par Clélia ont été confectionnés par sa grand-mère, Geneviève BLANQUART, présidente fondatrice des Cytises et adjointe aux festivités, mais également par l'atelier « De filles en aiguilles » encadré par Renée VAN STAEN, conseillère municipale et les adhérentes de l'association « Créastyl 2000 ». Quant aux harnais, ils ont été réalisés par son père Jean René LEGRAND. Tandis que sa



mère, Sylvie LAGUILLIER, en plus de donner des conseils et avoir un œil avisé, s'occupe de la régie son et lumière.



Dix-huit élèves au piano !

Les quatorze élèves d'Elise VERON et les quatre élèves de Thomas REVEILLON ont été réunis vendredi 18 mars pour une audition de piano dans la salle Sainte-Anne. Les divers morceaux joués ont dévoilé le talent des pianistes aux familles et amis présents. L'ensemble des musiciens a été félicité par Bernard MILLE, Président de l'Ecole de musique et par Jean-Louis LEROY, directeur.

CSF : 32^{ème} exposition de peintures

Du 22 au 24 avril, l'Association des familles (CSF) a organisé sa trente-deuxième exposition de peintures à la salle des fêtes Edgard Bocquet. Quarante-deux tableaux ont été exposés par treize artistes. Gérard CREPEL (Billy-Berclau) a remporté le prix du public, et Andrée LARDE-GAY (Lens) celui du jury « Peintre dans la rue ».



Lilidance : première participation, premier prix !

Lilidance s'est présentée au concours régional amical de danse modern jazz – contemporain le 24 avril dernier à Vendin-le-Vieil. En compétition avec de nombreux groupes et devant un jury de professionnels de la danse,

Aurélië, professeur du club, Lydie, Allisson, Cécile et Justine ont obtenu le premier prix en catégorie 18 ans et plus. Pour une première participation à un concours, c'est une belle victoire !



Concert : la paroisse a reçu J.-C. Borelly

Dimanche 24 avril, la paroisse communale a organisé le concert de Jean-Claude BORELly à l'église Notre Dame. Les cent trente spectateurs accompagnaient l'artiste en chantant et en tapant des mains. Durant ses deux heures de représentation, ce trompettiste de renommée internationale n'hésitait pas à se déplacer dans l'allée centrale pour être plus proche de son public.



De l'or pour le Kemposhinkai !

Le club de Kemposhinkai de Billy-Berclau s'est rendu au championnat du monde de combat Multistyle au Portugal. Vingt-deux combattants, âgés entre 8 et 18 ans, ont participé à cet événement organisé le week-end du 18 au 20 mars. Cinquante-neuf médailles ont été remportées dont trente-neuf en or.





Un 1^{er} mai musical avec l'Harmonie et sa chorale

Le concert de printemps de l'Harmonie municipale et sa chorale s'est déroulé le 1^{er} mai à l'Espace F. Mitterrand. Il était en hommage à Joël LANOY, leur ami trompettiste dont les obsèques ont eu lieu la veille. Devant plus de 250 spectateurs, les cinquante-cinq musiciens ont joué dix morceaux et les quarante-cinq choristes, dirigés par Steve BOSSART, ont interprété quatre chants. Bernard MILLE, président, et Jean-Louis LEROY, directeur, ont



décoré six instrumentistes : pour cinq ans de présence, la breloque argentée a été attribuée à Céline JEDREZAK et Claudine JURET ; pour dix ans, la breloque dorée à Elise VERON ; pour 30 ans, la médaille d'honneur argentée à Stéphanie RENAU ; pour 40 ans, la médaille d'honneur dorée à Catherine RADLINSKI et pour 60 ans, la médaille dorée en cravate à Jean-Marc BLONDIAU.

Les Ch'tites foulées 2016 : Plus de 200 participants !

Pour la 10^{ème} édition des Ch'tites foulées, le Jogging Club de Billy-Berclau a organisé deux courses : la ch'tite corsée avec 15 km en pleine nature et une course de 5 km. Le départ a été donné par Eric SIKORA, ancien professionnel du RC Lens et

ambassadeur de la ville de Lens pour l'Euro 2016. Les premiers sont Quentin CAMBIER (15 km en 57 min 10 s) et Xavier MOREL (5 km en 18 min 16 s). Pour consulter la totalité du classement, www.joggingclubbillyberclau.fr



Le judo, pas que du sport...

Le Judo Club a organisé son challenge Honoré Poteau le lundi 28 mars à la salle Léo Lagrange. Dix clubs du Nord et du Pas de Calais réunissaient 260 judokas, de mini-poussins à minimes. Le Challenge a été remis au club de Carvin qui a terminé premier devant Seishin Judo et le Judo Club de Wingles. En tant que club organisateur, Billy-Berclau n'a pas participé au classement, mais Jacky SEGARD, professeur, est satisfait de la présence massive de ses judokas qui se sont déplacés un lundi de Pâques. Il tient, d'ailleurs, à remercier tous les clubs présents, le club de Bully-les-Mines pour le prêt de tapis ainsi que la Municipalité de Billy-Berclau pour l'aide apportée au bon déroulement de cette manifestation.

Du 11 au 13 avril, un stage de judo a été également organisé au Dojo Marcel Cabiddu. Suivi par trente-cinq participants, il avait pour objectif principal de se perfectionner dans la



pratique de cet art martial fondé au Japon en 1882. Néanmoins, d'autres objectifs étaient visés comme l'apprentissage des premiers secours mais également l'apprentissage de la vie en collectivité et le développement de l'esprit sportif et des actions intergénérationnelles. En effet, les seniors du béguinage ont été invités à suivre le stage des enfants et à partager une partie de bowling à Lomme : une action qui favorise le bien vivre à Billy-Berclau !

Sambo Billy-Berclau : trois combattants, trois podiums !

Samedi 12 mars, le Sambo Billy-Berclau a participé au championnat de France de Sambo Combat à la Seyne sur Mer avec trois de ses combattants. Ils sont revenus avec des résultats très satisfaisants. Eddy SCHREVELLE est champion de France

en catégorie Junior moins de 56 kg. Abdelhak BOUSNANE est vice-champion de France en catégorie Senior moins de 62 kg. Guillaume FAVIER est troisième en catégorie Senior moins de 68 kg.



Gala « Team Origlia » : combats et convivialité

Six cents spectateurs ont assisté au gala de kick boxing et full contact organisé par la Team Origlia le dimanche 24 avril à l'Espace F. Mitterrand. Quinze combats étaient au programme, de junior à professionnel, sous l'égide de la Fédération Française de Kick

Boxing Muay Thai et disciplines associées. Quinze combattants de la Team Origlia ont affronté d'autres clubs de notre région. Cette journée a de nouveau démontré le dynamisme du club de Billy-Berclau créé en 2010 par Emmanuel ORIGLIA.



Le CAJ : une structure d'accueil pour nos jeunes

La jeunesse dans toute sa diversité est comme bien souvent à Billy-Berclau au cœur de l'action municipale. Le Centre d'Animation Jeunesse (CAJ) a pour mission d'assurer l'accès aux loisirs de qualité à tous les jeunes à partir de 12 ans (jusqu'à 17 ans). C'est un lieu de vie, de rencontres où les jeunes peuvent se retrouver afin de participer aux différentes activités qui sont proposées par l'équipe d'animation. Depuis peu, le service jeunesse accueille également les jeunes de 18-23 ans afin de leur apporter une aide dans la réalisation de leurs projets. L'objectif municipal est de favoriser l'épanouissement de chacun et d'encourager les jeunes à être acteur de leur temps libre. Investir sur la jeunesse, c'est défendre l'avenir de notre commune.



Séverine ROGEZ, Adjointe à la jeunesse

Le CAJ, c'est quoi ?

Le Centre d'Animation Jeunesse (CAJ), situé rue F. Mitterrand en face de l'école J. Poteau, est une structure d'accueil pour les adolescents de 12 à 17 ans. L'objectif des animateurs est d'être à l'écoute des jeunes, d'essayer de répondre à leurs attentes et de les accompagner dans les différentes démarches de projets.

L'équipe du CAJ accueille les jeunes :

- le mercredi et le samedi de 13h30 à 18h et le vendredi de 16h30 à 19h en période scolaire,
- du lundi au samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h pendant les petites vacances,
- du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 19h pendant les vacances d'été.

Contact : Yannick HUJEU, Directeur du CAJ
caj@billy-berclau.fr - 03 21 40 87 29

Que fait-on au CAJ ?

En s'acquittant d'une cotisation annuelle (10€ pour les Billy-Berclausiens et 20€ pour les extérieurs), nos jeunes peuvent participer aux diverses activités et actions encadrées par l'équipe d'animation du Service Jeunesse de la Mairie :

Diverses activités manuelles sont proposées par les animateurs comme des ateliers culinaires ou la confection d'objets pour les fêtes des mères et pères.



Atelier culinaire

Des projets d'autofinancement permettent de s'impliquer dans la vie de la commune : nettoyage des sépultures avant la Toussaint, livraison de viennoiseries à domicile, participation au marché de Noël et aux festivités du 13 juillet... Cet engagement est bien évidemment récompensé par l'amélioration du matériel pédagogique du CAJ ou par une sortie.

Les séjours d'été et d'hiver partent d'un projet coordonné par Dimitri POUILLE, animateur, et co-organisé avec les jeunes. Les adolescents financent une partie de leur séjour en participant à différentes actions, préparent le contenu des activités du séjour et élaborent les règles de vie en collectivité.



Séjour à Valloire du 6 au 13 février

Des jeux de société, un ordinateur, une console de jeux, un billard, un baby-foot, une table de ping-pong et un jeu de fléchettes sont à la disposition des jeunes dans l'enceinte du CAJ.



Activités au CAJ



Opération petit déjeuner du 20 mars dernier



Des travaux de rénovation ont été effectués par les Services Techniques de la Mairie afin d'améliorer leur accueil.

Des rencontres intergénérationnelles permettent aux jeunes et aux seniors de partager des moments conviviaux en apprenant à se connaître et en s'enrichissant des échanges.

Pourquoi les jeunes s'inscrivent au CAJ ?

Actuellement, le CAJ compte 71 adhérents. Lors des vacances de février, un stage de batucada (genre musical d'origine brésilienne fait de percussions) a été mis en place pour permettre une meilleure intégration des nouveaux inscrits. Les jeunes ont appris à travailler ensemble grâce à la musique.



Stage batucada

“

Sarah, 12 ans :

« Je viens au CAJ pour m'amuser et pouvoir faire des activités après l'école et pendant les vacances. »

Mathieu, 13 ans :

« J'étais quelqu'un de réservé, et cela m'a permis de rencontrer d'autres jeunes. »

Théo, 14 ans :

« Je viens au CAJ pour m'amuser avec les copains, faire des sorties intéressantes et participer aux projets mis en place par le CAJ. »

Pierre, 18 ans, ancien adhérent et animateur aujourd'hui :

« Je suis arrivé à 13 ans au CAJ, cela m'a permis de bénéficier de multiples activités et de participer à plusieurs séjours. Des moments inoubliables. »

La maman de Sarah : « Je trouve que ce que vous faites est très bien. Sarah participe à plein d'activités qu'elle n'aurait pas l'occasion de faire avec nous. Je l'ai inscrite au CAJ car je préfère qu'elle soit occupée là-bas, qu'elle fasse des choses bien (sorties, travaux manuels, différentes actions) plutôt que de traîner dans les rues. »

”



Des adhérents du CAJ lors d'une sortie « escalade »

Et pour les 18-23 ans, que fait-on ?

Depuis quelques mois, le Service Jeunesse de la mairie souhaite accompagner les jeunes de 18 à 23 ans dans leurs projets altruistes. Chaque action est coordonnée et suivie par Dimitri POUILLE, animateur du CAJ. Les jeunes s'intègrent à des événements mis en place par la commune tels que la scène ouverte pour les jeunes talents organisée en juin et le Téléthon en fin d'année. Ces actes citoyens à l'initiative des jeunes démontrent leur implication dans la vie de la commune.



Clémence, opération jeune, en collaboration avec Josette, agent du Service Culturel



Pauline et Quentin, opérations jeunes, au Service Événementiel

Mais aussi pour les 18-25 ans, la Municipalité...

- accompagne financièrement les Billy-Berclausiens à obtenir le permis de conduire. En échange de 40 heures de bénévolat au sein des services municipaux, chaque jeune bénéficiera d'une aide de 500 euros versée directement à l'auto école Linda.

Renseignements et conditions auprès d'Isabelle BILLET

Contact : ibillet@billy-berclau.fr - 03 21 40 87 29

- recrute les étudiants ou les jeunes sans emploi de la commune pour travailler au sein des services municipaux pendant des périodes données.

Renseignements et conditions concernant les « Opérations Jeunes » au secrétariat du CAJ.

Contact : secretariat.sj@billy-berclau.fr - 03 21 40 87 29

- attribue, sous conditions, un Revenu Minimum Etudiant (RME) aux étudiants ayant le Baccalauréat et poursuivant des études supérieures.

Renseignements et retrait des dossiers au CCAS

Contact : ccas@billy-berclau.fr - 03 21 74 77 70



Les premiers jeunes ayant signé le contrat pour la bourse au permis en février et mars en présence de Daniel DELCROIX, Maire, Steve BOSSART, Premier adjoint, Séverine ROGEZ, adjointe à la jeunesse et Isabelle BILLET, coordinatrice pour la bourse au permis



Site Internet : nouvelle version

C'est un tout nouveau site Internet, qui a été mis en ligne par la commune ces dernières semaines. Plus simple, l'interface est optimisée pour les ordinateurs, les tablettes et les smartphones. Les services et les menus ont été repensés afin d'offrir une meilleure navigation et un accès plus intuitif aux informations. L'actualité de la vie communale est mise en avant sous toutes ses formes. Tous les bulletins (Raconte-moi Billy-Berclau et L'Echo) peuvent être téléchargés ou feuilletés en ligne. Les

actualités du Facebook municipal sont mises à l'honneur et un calendrier offre une visibilité sur les prochains événements. Les informations institutionnelles, les événements liés à la vie de nos associations et commerces sont également à votre disposition.

www.billy-berclau.fr
www.facebook.com/Billy.Berclau

Hommage à Charles JORISSE



Le 24 février 1994, Charles JORISSE, maire estimé de notre commune nous quittait. Vingt-deux ans après, en présence de son épouse et de son fils, une délégation municipale a tenu à lui rendre hommage en déposant une gerbe sur sa tombe.

Visite en mairie !



Les élèves de CM2 de l'école J. Poteau se sont rendus en mairie le mardi 2 février. L'objectif était de s'informer sur le service État Civil. Steve BOSSART, Premier Adjoint, a répondu aux nombreuses questions concernant l'historique et le fonctionnement de ce service.

Vacances à la neige



La première semaine des vacances d'hiver, trente cinq élèves de CM2 des écoles J. Poteau et J. Jaurès se sont rendus à Bernex en Haute-Savoie. Ce séjour à moindre coût, proposé par le Service Jeunesse de la Mairie, a permis à ces enfants de pratiquer le ski, et même de le découvrir

pour certains. Promenades en traîneaux à chiens, découverte de l'activité d'un artisan tourneur sur bois, visite d'une ferme et de sa fromagerie, patinage sur glace et batailles de boules de neige ont fait de beaux souvenirs à emporter.

A la même période, quatorze adhérents du CAJ étaient à Valloire en Savoie. Ce séjour a pu se réaliser grâce à l'engagement de ces jeunes âgés de 13 à 17 ans dans des projets d'autofinancement. Encadrés par trois animateurs et leur directeur, ils ont profité de vacances d'hiver bien méritées.



Classe transplantée : de Billy-Berclau à Saint Médard



Accompagnés par M. BERTRAND et M. PRUVOST, leurs enseignants, quarante-neuf élèves de CM2 des écoles J. Poteau et J. Jaurès se sont rendus à Saint Médard en Haute Garonne du 26 avril au 4 mai. La découverte du patrimoine était au programme. La journée du samedi s'est déroulée à la cité de l'espace à Toulouse : un moment fort apprécié par les enfants !

La Chasse à l'oeuf

Malgré le temps peu clément du lundi de Pâques, les 200 enfants inscrits à la chasse aux œufs n'ont pas été privés d'un bon moment d'amusement. Ballots de paille et décorations ont été installés par le Service Jeunesse de la mairie à la salle F. Mitterrand qui s'est transformée pour l'occasion en un immense espace de jeux. Les petits « chasseurs » ont également apprécié de

côtoyer les animaux de la ferme à la salle d'honneur. Que ce soit en extérieur ou à l'intérieur, rendez-vous l'année prochaine aux Billy-Berclausiens âgés de 2 à 8 ans !





La participation citoyenne pour le bien vivre à Billy-Berclau !

La « participation citoyenne » est un dispositif qui organise la remontée de faits par des citoyens pour aider les services de police dans leurs missions de lutte contre l'insécurité.

Pour cela, une convention a été signée le 12 janvier par Daniel DELCROIX, maire, Nicolas HONORE, sous-préfet de l'arrondissement de Béthune et Jean-Philippe MADEC, commissaire divisionnaire de

Béthune. Treize personnes impliquées, disponibles et irréprochables au regard de la loi ont été sélectionnées pour remplir le rôle de référents de participation citoyenne. Une première réunion les a réunies le 15 mars dernier.

La pose d'une signalétique dédiée aux entrées de ville vise également à dissuader les personnes mal intentionnées.



La police municipale roule électrique

La ville de Billy-Berclau a fait l'acquisition d'un véhicule électrique, qui sert aux déplacements de la police municipale.

La commune a ainsi bénéficié du super bonus écologique de 10 000 euros en échange de l'abandon d'un ancien véhicule diesel. Le prix final est donc de 11 160 € TTC incluant la sériographie réglementaire « police municipale ».



La démarche s'inscrit dans le cadre de la politique respectueuse de l'environnement engagée par la municipalité. L'objectif visé est aussi de faire des économies d'énergie, la recharge ne coûtant qu'environ 1,5 € les 100 km.

Semaine de la Langue Française et de la Francophonie



Du 12 au 19 mars, le Centre Culturel et d'Animation F. Dolto, placé sous la responsabilité de Steve BOSSART, premier adjoint, a renouvelé, pour la sixième année consécutive, son attachement à la Langue Française :

dictée « Façon Bernard Pivot », café lecture, résultats de rallye lecture, portes ouvertes des ateliers théâtre en partenariat avec l'OMCA (Organisation de Manifestations Culturelles et Artistiques), initiation à la Langue des Signes Française (LSF) avec Jérôme SION, animateur des Temps d'Activités Périscolaires et Lionel TISON de l'association « Maison des sourds » d'ARRAS, jeux d'esprits avec l'association « Jeux et réflexions », rencontre avec l'auteur Alan FIRTH et son livre « Le petit Anglais de Béthune ».

Ce temps fort a également permis de valoriser l'opération « Dis moi dix mots... en langue française », l'occasion pour des amoureux de la langue française de donner naissance à des écrits variés et originaux.

50 en or !



Samedi 13 février, Renée VAN STAEN, conseillère municipale déléguée aux personnes âgées, a renouvelé son « oui » à Bernard, son mari depuis cinquante ans.



Samedi 16 avril, Michèle et Daniel GOUBELLE se sont à nouveau dit « oui » à l'occasion de leur cinquante ans de mariage.

La fête du travail à Billy-Berclau

Le 1^{er} mai, suivis des Médaillés du travail, des ACPG-CATM-TOE et veuves, de l'Harmonie Municipale et d'habitants, des membres du Conseil Municipal se sont rendus rue du 1^{er} mai.



Une gerbe a été déposée devant la stèle, par Daniel DELCROIX et son premier adjoint Steve BOSSART. Les médailles du travail ont ensuite été remises aux Billy-Berclausiens concernés à la salle d'honneur Charles Jorisse.

Des travaux en perspective

Artois Comm. a attribué deux subventions à notre commune. La première est destinée aux travaux de mise en accessibilité des écoles C. Debussy, J. Jaurès et J. Poteau, du Centre d'Animation Jeunesse et des services techniques. Quant à la deuxième aide financière, elle concerne l'aménagement d'un chemin piétonnier en sable stabilisé le long de la rue Jules Ferry. Les nombreux Billy-Berclausiens qui empruntent ce parcours pourront ainsi circuler dans de meilleures conditions de sécurité.



Alain WACHEUX, Président d'Artois Comm. et notre Maire, Daniel DELCROIX lors de la signature des conventions le 8 mars dernier



Ensemble, on fait des économies !

La Municipalité vous propose de faire des économies avec les achats groupés.

- **Pour le bois de chauffage**, la SARL PLOUCHART à Le Favril a été sélectionnée. Le tarif proposé est le même qu'en 2015 : 47 € le stère en coupe de 0,40 ou 0,50 de 12 à 18 mois de séchage. **Les commandes sont possibles jusqu'au 30 juin** et les livraisons à la convenance des demandeurs jusque fin octobre. Néanmoins, il faut regrouper les commandes pour un camion de 50 stères. Le paiement se fait à la livraison en chèque ou en espèces. Les bons de commande sont à retirer au CCAS, 144 rue du Général de Gaulle. Contact : 03 21 74 76 47 le lundi de 13h30 à 18h – ccas@billy-berclau.fr
- **Pour les pellets**, la société VALDEC à Beuvry-la-Forêt a été retenue. Le tarif est de 260,40 € la palette de 70 sacs (1050 kg).

A partir d'une commande de trois palettes par foyer, le tarif passe à 252 € par palette. Les bons de commande étaient à rendre avant le 28 mai. Ces propositions seront renouvelées en 2017.

- **Place à la Complémentaire Santé Groupée** avec l'association ACTIOM ! « Ma commune, ma santé » propose aux Billy-Berclausiens trois mutuelles comprenant différents niveaux de garantie pour s'adapter aux besoins de chacun. Les demandes d'adhésion (et les renseignements complémentaires) sont disponibles au CCAS.
- Et bientôt... **l'achat groupé de gaz et électricité !** Les tarifs seront de 6 à 8 % moins cher sur l'électricité et jusqu'à 20 % sur le gaz naturel par rapport aux tarifs réglementés. **Ne manquez pas la réunion d'information qui aura lieu le 14 juin à 18h30 à la salle d'honneur.**



Des bâtiments rénovés éclairés aux leds

Durant le premier trimestre, les Services Techniques de la mairie ont effectué divers travaux de rénovation dans les bâtiments communaux.

Avec ses murs rafraîchis (pose de placo de fibres et peintures), **la salle**

d'honneur est prête à accueillir mariages, parrainages civils et autres cérémonies. Au **Centre d'Animation Jeunesse**, une couche de peinture a été également posée et des armoires

ont été créées afin d'améliorer le rangement. Quant à **la sacristie de l'église Notre-Dame**, son plafond a été rabaissé de 60 cm et isolé par de la laine de verre, ce qui a engendré un gain de chaleur.

Par mesure d'économie, des leds ont remplacé les ampoules dans la Salle d'honneur. Ce concept a également été appliqué dans d'autres bâtiments communaux comme à l'étage de la mairie et à la salle Léo Lagrange. A chaque fois qu'un projecteur extérieur est hors service, les Services Techniques de la Mairie le remplacent par une led. L'école maternelle C. Debussy et l'Espace F. Mitterrand ont été les premiers dans ce cas.



Feu citoyen : levez le pied !

Afin de limiter la vitesse des automobilistes dans la rue du Général de Gaulle, la commune a implanté un feu citoyen. Ce feu « intelligent » toujours rouge vous récompense en passant au vert s'il capte que votre vitesse est inférieure ou égale à 50 km/h. Ainsi, si vous ne voulez pas être obligés de vous arrêter au feu, respectez la limitation de vitesse... pour la sécurité de chacun !

Direction les commerces locaux !

Depuis le mois d'avril, des panneaux signalétiques vous aident à vous diriger vers nos commerçants. Cette action, intégralement financée par la commune, vise à promouvoir l'activité économique locale. Elle se place dans la continuité de ce qui est déjà fait pour aider les commerces billy-berclausiens : présentation des activités des professionnels dans le « Raconte-moi Billy-Berclau », remise de bons d'achat chez nos commerçants aux lauréats des concours de maisons fleuries et illuminées, projet de diffusion des cartes de visite sur écran géant lors de manifestations communales importantes à l'Espace F. Mitterrand, etc. L'emplacement des panneaux a fait l'objet d'une discussion avec chaque commerçant.



Un deuxième béguinage à Billy-Berclau !

Suite au succès du béguinage « Le Clos des peupliers » situé rue F. Mitterrand et pour répondre aux nombreuses demandes de logements adaptés aux personnes âgées à Billy-Berclau, la rue Arthur Leroux va accueillir un deuxième béguinage. Vingt logements individuels de type T3 sont en cours de construction. Chaque logement disposera d'une place

de parking réservée et les visiteurs auront un parking dédié. Dix garages fermés seront également proposés à la location. Comme « Le Clos des peupliers », ce deuxième béguinage permettra à nos seniors de continuer de bien vivre à Billy-Berclau dans un cadre de vie calme, confortable et sécurisé.



Conformément à la loi, les groupes politiques présents au Conseil Municipal ont la possibilité de s'exprimer par une tribune. Sous réserve qu'ils ne soient ni diffamatoires, ni injurieux, les textes proposés ont été fidèlement reproduits, sans aucune retouche orthographique ou grammaticale.

Respect de l'opposition

Commissions municipales : depuis mars 2014, les élus de l'opposition en sont exclus.

Référents de quartier : nous en sommes exclus. (Petite énigme : la charte de Billy-Berclau nous apprend que les référents ne peuvent pas se substituer aux élus ; or 20 conseillers de la majorité sur 21 sont référents ; donc les élus (référents) ne peuvent pas se substituer aux élus !!!! comprenez qui pourra.

Dispositif des voisins vigilants : nous en sommes exclus.

Réunion des présidents d'association : nous en sommes mis à l'écart.

Le Sous-Préfet vient en visite à Billy-Berclau : nous sommes mis à l'écart...

Néanmoins, depuis 2 ans, de timides avancées ont été faites et nous avons pu constater quelques améliorations.

APPRÉCIATION GÉNÉRALE :

Des progrès ont été réalisés mais encore nettement insuffisants.

Peut et doit encore mieux faire. Il faut persévérer.

Robert Vromaine et Alain Plessiet

Chères Billy-Berclausiennes, Chers Billy-Berclausiens,

Depuis plusieurs mois, vous avez pu constater que les publications et tribunes du collectif «s'unir pour agir» ne font plus apparaître ma signature.

En effet, le collectif qui a été mis en place initialement lors des dernières élections municipales regroupait des personnes de sensibilités politiques différentes.

Malheureusement, face à des positions qui devenaient de moins en moins soutenables et après mûre réflexion, j'ai pris la décision de me retirer du collectif entraînant naturellement sa scission.

Je reste convaincu que l'on peut faire de la politique autrement, sans appartenir à un parti quel qu'il soit.

Jusqu'à la fin du mandat, je tiens à rassurer les 40,21 % d'électeurs qui nous ont fait confiance, sur le fait que mon engagement sera total. Mesdames Bocquet et Tournemine me soutiendront dans cette démarche pour que nous restions force de proposition pour améliorer le cadre de vie des citoyens.

Notre démarche ne s'arrêtera pas uniquement à être des élus de l'opposition, mais sera de préparer les prochaines élections de 2020.

Nous profiterons de cette tribune pour émettre des propositions à mettre en place par la liste majoritaire :

- Réunions citoyennes,
- Aide aux services des personnes âgées,
- Développement du site internet de la commune pour les réservations et paiements (garderie, cantine, centre aéré, ...).

**Vos élus pour une alternative citoyenne.
Préparons ensemble 2020.**

Ensemble pour accomplir le meilleur

Il y a deux ans, vous nous renouveliez votre confiance pour que Billy-Berclau reste un village où il fait bon vivre.

Depuis, nous avons travaillé et déjà réalisé une grande partie de notre programme (bourse aux permis, achats groupés, protection citoyenne, aménagements de la route d'Hantay, rénovation de la salle Leo Lagrange...).

L'équipe majoritaire ira encore plus loin, notamment en optimisant notre patrimoine avec entre autres, l'école Jérémie Poteau, qui sera bientôt un site exemplaire par son confort et ses performances environnementales.

Quant au budget 2016, voté à l'unanimité par le Conseil Municipal, il est la preuve que nous avons engagé des mesures économiques réfléchies sans jamais remettre en cause le bien vivre de chacun, ni augmenter les impôts.

En ce qui concerne les élus de l'opposition, nous n'entrerons pas dans la polémique car comme vous le savez le collectif « s'unir pour agir » est désuni et le divorce est consommé. Nous restons à votre disposition pour vous écouter et vous entendre car c'est ensemble que nous pourrons accomplir le meilleur.

Continuons ensemble de développer Billy-Berclau,

**Billy-Berclau Horizon 2020,
liste majoritaire conduite
par Daniel Delcroix**

“ MAKE UP LINE

Passionnée par le monde des cosmétiques, Laurence DELVOYE a créé son entreprise « Make up Line » en novembre 2015. Lors d'ateliers gratuits à domicile, elle vous donne des conseils pour améliorer vos techniques de maquillage et vous propose des produits haut de gamme fabriqués en France à des prix abordables. Chaque boîte de maquillage est dotée d'un livret qui décrit les étapes pour l'appliquer. Laurence vous livrera vos commandes dans un sac comme si vous sortiez d'une boutique. Néanmoins, sa mission ne s'arrête pas là ! De vendeuse à domicile indépendante, elle devient manager en recrutant et formant les personnes qui souhaitent, comme elle, gagner un revenu complémentaire en ayant un emploi adapté à leurs modes de vie. Pour cette maman de sept enfants et mamie de trois petits-enfants, être totalement indépendante dans son organisation professionnelle est une chose primordiale.



Make up Line, 12 rue Léo Lagrange - Tél. : 06 10 56 39 21

Facebook : laurence delvoye make up line

Courriel : laurencedelvoye@hotmail.fr ”

“ LIBERTY COIFF'



Sandrine TESTON est coiffeuse mixte à domicile. Loin d'être un simple métier pour cette Billy-Berclausienne, c'est un rêve de petite fille qui s'est réalisé. En effet, Sandrine avait décidé d'être coiffeuse à l'âge de 6 ans. Toujours aussi motivée à le devenir à 15 ans, elle a travaillé gratuitement, pendant les vacances scolaires,

dans un salon de La Bassée pour ne pas perdre sa place d'apprentie. Seulement, après avoir travaillé pour le même patron pendant treize ans, c'est le licenciement économique qui est tombé ! C'est ainsi qu'en mars 2004, Mme TESTON a créé Liberty Coiff'. Pour se faire connaître, elle a distribué des flyers avec sa petite fille de 18 mois en poussette. Six mois après, elle avait déjà des habitués.

Sandrine coiffe sur Billy-Berclau mais son secteur s'étend aux villes comme Douvrin, La Bassée, Bauvin, Noyelles les Vermelles ou encore Marquillies. Ses prestations sont équivalentes à celles proposées en salon comme des colorations ou des chignons de mariage. Proche de ses clients, Sandrine nous confie : « On s'attache plus aux personnes à domicile qu'en salon. »

Liberty Coiff'

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

toute la journée

Mercredi et samedi matin ”

06 23 45 26 84

“ SARL BOBO TOITURE

Après huit ans d'expérience chez des artisans couvreurs, Karl BOBO a créé son entreprise en août 2014. Bobo Toiture propose aux particuliers, aux professionnels ainsi qu'aux collectivités la création et l'extension de toitures mais également l'entretien, le démoussage et le nettoyage. Cette entreprise Qualibat « RGE » permet aux particuliers de bénéficier des subventions et des aides de l'État pour réaliser leurs travaux de couverture et d'isolation. Avec son apprenti également Billy-Berclausien, M. BOBO intervient dans un rayon de 20 km autour de notre commune pour faire du « Beau Beau Boulot ».



Sarl Bobo Toiture, 14 rue du Beau Marais

Tél. : 06 69 58 70 60

www.couverture-billyberclau.fr

Facebook : Sarl Bobo Toiture

Courriel : Karl.bobo@live.fr ”

“ M.M.P SÉCURITÉ

Marc Mahiette Protection ou le Meilleur Moyen de se Protéger, nous pouvons jouer avec les initiales de l'entreprise de M. MAHIETTE mais surtout pas avec le sérieux des alarmes qu'elle propose. Gendarme à la retraite, Marc MAHIETTE connaît l'importance d'une alarme spécialisée dans la protection des personnes (notamment la nuit) et de leurs biens. Les produits proposés à des prix à la hauteur de la concurrence permettent de détecter les intrus dans la propriété avant l'effraction de votre habitation. Que vous soyez un particulier, un professionnel ou une collectivité, M.M.P Sécurité intervient dans le Nord-Est de la France. Depuis sa création en avril 1996, son slogan n'a pas changé : « Vivez Tranquille ».



M.M.P Sécurité, 9 rue Emile Zola
06 80 70 71 36 - mmp59@wanadoo.fr ”

“ TB PRO SERVICES

Créée en 2010, l'entreprise de Thierry BOFIT se divise en deux spécialités destinées aux particuliers et aux professionnels. TB Pro Services « L'Enseigne » propose des stickages publicitaires de vitrines et de véhicules. Egalement spécialiste de la peinture sur verre, TB Pro Services « Le Verre laqué » crée sur mesure des crédences de cuisine et de salle de bain en verre laqué et tout autre verre de décoration tel que dessus de table, protections murales, etc. M. BOFIT intervient dans un rayon de 50 km en partant de notre commune. Pour une demande de devis gratuit ou d'un rendez-vous, privilégiez l'envoi de SMS.



TB Pro Services

Le Verre laqué et l'Enseigne

21 bis rue Gynemer

Tél. : 06 17 23 82 73

Courriel : TBpro.services@yahoo.fr

Facebook : Bofit Thierry (TB Pro Services)